



fondation

cap loisirs

rapport d'activités

2024



”

Les loisirs ? Essentiels dans la vie.

La Fondation Cap Loisirs, reconnue d'utilité publique, soutient plus de 450 personnes, enfants dès 4 ans, adultes et personnes vieillissantes avec déficience intellectuelle.

Elle organise des activités de loisirs, sportives et culturelles adaptées pour favoriser leur épanouissement et leur participation sociale.

Cap Loisirs accompagne les participant-es tout au long de leur vie et soutient leur famille en tissant des liens de confiance durables.

Depuis bientôt 45 ans, notre mission met l'accent sur la personne et ses potentiels. À travers ses activités « hors murs », Cap Loisirs contribue à l'inclusion des personnes qu'elle accompagne en créant des espaces de rencontre entre les participant-es et le public.

Cap Loisirs est également un acteur important de la vie socioculturelle à Genève grâce à ses nombreux partenariats. La Fondation est soutenue par la Confédération suisse, le canton de Genève et des donateurs privés.

SOMMAIRE

GOUVERNANCE	2
CHIFFRES-CLÉS 2024	3
LES LOISIRS POUR MOI	
Thierry APOTHÉLOZ - Conseiller d'État en charge du DCS	4
Damien CLERC - Président de la Fondation Cap Loisirs	5
LES LOISIRS	
Espace d'expression de la CDPH	6 - 7
AVENIR INCLUSIF	
JOURNÉES NATIONALES D'ACTION 2024	8 - 11
Événement du 8 juin organisé par Cap Loisirs	
UN WEEK-END AU CHALET	
Par Malick Reinhard, journaliste RP	12 - 13
« LES LOISIRS POUR MOI »	
Enquête réalisée auprès des participant-es, des familles, des proches et des partenaires de Cap Loisirs	14 - 21
MERCI POUR VOTRE SOUTIEN	22 - 23
STATISTIQUES	24 - 25
RAPPORT DU RÉVISEUR ET CHIFFRES ANNUELS	26 - 27
COMPTES ANNUELS	28 - 29
PERSONNEL DE LA FONDATION	30 - 31
MOUVEMENT DU PERSONNEL	32 - 33
IMPRESSUM	

GOVERNANCE

En 2024, la Fondation Cap Loisirs a revu ses statuts afin de faire évoluer le fonctionnement de son Conseil de Fondation pour plus d'efficacité.

Les changements principaux portent sur la mise en place de trois pôles thématiques en remplacement du Bureau du Conseil. Au sein de chaque pôle siègent deux à trois membres du Conseil et deux collaborateurs-trices de la Fondation, dont la direction.

Les objectifs visés sont une meilleure valorisation des compétences des membres du Conseil de Fondation et une diminution du nombre de séances. Les pôles couvrent les trois domaines essentiels au bon fonctionnement de la Fondation :

- Participant-es et Ressources humaines
- Communication et Recherche de fonds
- Finances

Avec la mise en place de ce nouveau modèle de gouvernance, le Conseil de Fondation de Cap Loisirs s'enrichit d'une organisation plus agile qui permet, entre autres, de renforcer sa capacité à répondre à l'évolution des besoins des participant-es, de leurs familles et proches ainsi que des institutions qui les accompagnent.

Conseil de Fondation

Co-présidence : Jean-François BERGER, Christine SERDALY MORGAN (jusqu'au 8 février 2024)

Présidence : Damien CLERC (dès le 8 février 2024)

Membres : Jean-François BERGER, Laurent BERNEY, Paul BOUVIER, David IMBODEN, Catherine KAVADZE, Véronique LOMBARD (dès décembre 2024), Lisa PARENTI, Christine SERDALY MORGAN, Claude-Hubert TATOT, Nicolas TSCHANZ

Pôle Participant-es et Ressources humaines

Membres : Paul BOUVIER, David IMBODEN, Catherine KAVADZE, Nicolas TSCHANZ

Pôle Communication et Recherche de fonds

Membres : Jean-François BERGER, Sandra HUSISTEIN, Véronique LOMBARD, Lisa PARENTI, Claude-Hubert TATOT

Pôle Finances

Membres : Laurent BERNEY, Damien CLERC, David IMBODEN, Annette PUGLIA

Direction

Grégoire LABHARDT

CHIFFRES-CLÉS 2024

485
PARTICIPANT-ES

337
adultes
148
enfants
et adolescent-es

9'930
JOURS
D'ACCOMPAGNEMENT

117 WEEK-ENDS
durant l'année scolaire

54 CAMPS
de 4 jours à 3 semaines

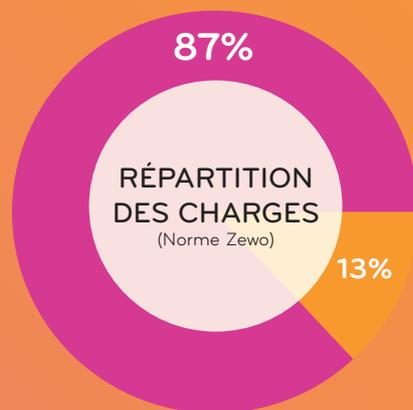
17 SEMAINES DE CENTRE AÉRÉ

41 JOURNÉES
dont 11 dédiées aux
enfants et adolescent-es

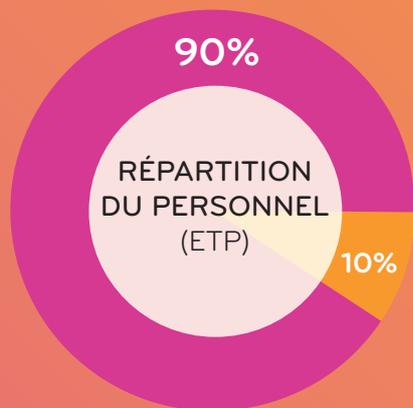
335 HEURES D'ACCUEIL
pour les activités ponctuelles

8 COURS ANNUELS
(séances hebdomadaires)
Mercredis aérés, natation enfants et adolescent-es,
Club Vélo ainsi que 4 ateliers : artistiques, arts
vivants, musique rock et musique expérimentale.

27 PROJETS DE LOISIRS PERSONNALISÉS
pour adultes



87% Prestations
13% Frais de gestion
(Administration, recherche de fonds
et communication)



90% Personnel d'encadrement
10% Personnel administratif



Thierry APOTHÉLOZ

Conseiller d'État
Département de la cohésion sociale

LES LOISIRS POUR MOI

Quel est votre loisir préféré ?

La photographie est l'une de mes passions.

Considérez-vous les loisirs comme essentiels dans votre vie ?

Oui.

Que vous apportent les loisirs ?

Comme le dit Thomas Hobbes, philosophe anglais et auteur de Léviathan, "Loisir est père de philosophie". En tant que Conseiller d'État et ce malgré un agenda de ministre, je considère les loisirs comme essentiels à mon équilibre professionnel et personnel. Ils me permettent de me ressourcer, d'apporter un regard neuf sur mes responsabilités et les projets que je mène.

En dehors du temps et de l'argent, de quoi avez-vous besoin pour accéder à vos loisirs ?

Il est essentiel de reconnaître que des obstacles existent pour de nombreuses personnes, en particulier celles confrontées à la précarité, à des problèmes de santé ou en situation de handicap.

Ces freins créent des inégalités et isolent davantage les personnes fragilisées. Des politiques inclusives permettant à chacune et à chacun de bénéficier d'activités accessibles et adaptées sont essentielles et c'est le sens de l'action du département de la cohésion sociale, que j'ai l'honneur de présider.

Que peuvent apporter les loisirs à la société ?

En tant que travailleur social et dans ma pratique, j'ai pu constater au quotidien l'incroyable potentiel des loisirs afin de lutter contre les inégalités, renforcer la cohésion sociale de notre canton et accroître la qualité de vie de la population. Ils ne se limitent pas à des moments de détente, ils sont importants pour le développement personnel, le bien-être général ainsi que la curiosité.



**Je considère
les loisirs comme
essentiels
à mon équilibre
professionnel
et personnel.**



Damien CLERC

Président du Conseil de Fondation

LES LOISIRS POUR MOI

Quel est votre loisir préféré ?

Avec une vie professionnelle bien remplie et en étant parent de trois enfants, dont l'aîné est mentalement handicapé avec des troubles du comportement : l'inaction.

Considérez-vous les loisirs comme essentiels dans votre vie ?

Oui.

Que vous apportent les loisirs ?

Les loisirs m'apportent un équilibre de santé mentale.

En dehors du temps et de l'argent, de quoi avez-vous besoin pour accéder à vos loisirs ?

J'ai besoin de calme et de silence.

Que peuvent apporter les loisirs à la société ?

Outre un aspect économique important puisque les loisirs sont devenus une industrie, ils permettent à des personnes, qui n'auraient pas eu l'occasion de le faire, de se rencontrer, de partager du temps et de faire connaissance.



**Les loisirs
m'apportent un
équilibre de santé
mentale.**

"Les loisirs pour moi"- Enquête réalisée en ligne - février 2025

LES LOISIRS Espace d'expression de la CDPH*

Les loisirs évoquent le plaisir, les passions, l'expression de soi, le sport, la culture, les découvertes et les apprentissages ou encore les liens sociaux...

Des termes qui ont tous une connotation largement positive.

La raison en est simple : les loisirs sont un espace propice dans lequel nous pouvons faire valoir nos besoins et notre développement personnel.

Les loisirs sont l'espace d'expression par excellence des grands principes de la CDPH, tels que l'autonomie et l'autodétermination. Les loisirs sont un espace d'expression pour toutes et tous, que l'on soit une personne en situation de handicap (PSH) ou non.

C'est pourquoi, pour beaucoup d'entre nous, notre quotidien n'est pas rythmé par l'adage *méto-boulot-dodo*, mais par *méto-boulot-loisirs-dodo*. Les loisirs amènent cette saveur à la journée qui fait que nous nous sentons bien. Ils sont soumis à moins d'exigences et de contraintes que le travail ou la maison, plus particulièrement quand cette dernière est une résidence.

Les loisirs se déroulent pendant notre « temps libre ». Ce lien avec la liberté n'est pas anodin : les loisirs nous permettent de vivre des moments que l'on a choisis et que l'on aime, dans lequel nous pouvons pleinement nous exprimer.

Les loisirs ont ainsi une place prépondérante dans notre vie : ils sont essentiels pour notre équilibre.

La Fondation Cap Loisirs

Cap Loisirs et la CDPH

Cap Loisirs contribue de nombreuses manières à l'application de la CDPH. Parmi les différents articles de la Convention nous distinguons, l'article 30 qui s'inscrit pleinement dans notre mission :

« **Participation à la vie culturelle, récréative, aux loisirs et aux sports** ».

Cap Loisirs partage aussi cette conviction que les loisirs permettent aux personnes en situation de handicap de « **développer et de réaliser leur potentiel créatif, artistique et intellectuel, non seulement dans leur propre intérêt, mais aussi pour l'enrichissement de la société.** »

*Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) adoptée le 13 décembre 2006 à New York par l'Assemblée générale de l'ONU et ratifiée par la Confédération Suisse en avril 2014.



Un espace de liberté à reconnaître, encore...

La société est devenue plus inclusive, notamment dans son accessibilité aux loisirs. Peu à peu, il y a une prise de conscience que les mesures en faveur des personnes en situation de handicap profitent à toutes et tous et ce, tout au long du parcours de vie.

En bénéficiant à toute la population, ces mesures contribuent, par conséquent, à la cohésion sociale dans son ensemble.

Depuis 45 ans, Cap Loisirs participe aux évolutions sociétales avec des actions qui soutiennent l'inclusion et la sensibilisation du public au handicap.

Cap Loisirs met en œuvres ses actions dans l'espace public avec et au contact du grand public. Cette approche est un puissant levier pour faciliter une prise de conscience de la population.

Les loisirs sont également un soutien important pour l'accélération de l'apprentissage et le développement personnel. Ils sont un espace complémentaire et « hors cadre ». Les loisirs offrent des opportunités uniques de développement individuel et collectif dans des activités que l'on a réellement choisies.

Malgré cela, il existe actuellement une tension de plus en plus forte entre des réalités de terrain et des injonctions fortement contradictoires.

C'est pourquoi, il reste nécessaire d'agir sur le cadre et sur l'environnement dans lequel les actions sont mises en œuvre, afin de pouvoir générer un impact au-delà de projets isolés.

Actions prioritaires pour une pleine participation

Trop souvent encore, les loisirs sont inégalement accessibles et considérés comme du « temps superflu » par une minorité obnubilée par la productivité. Ce constat est d'autant plus frappant pour les personnes en situation de handicap qui, paradoxalement, font face à des contraintes quotidiennes importantes.

En tant qu'organisme de loisirs, nous devons nous assurer que de nouvelles contraintes ne soient pas ajoutées à notre mission alors que nous sommes déjà soumis à de fortes pressions pour assimiler les loisirs à du travail ou de l'éducation.

Dans ce contexte, la lourdeur bureaucratique et les exigences de performance pour les loisirs nous préoccupent, elles risquent de vider les loisirs de sens et de bon sens.

Nous défendons le fait que la réalisation des loisirs passe aussi par la valorisation de l'expérience spontanée et d'opportunités saisies.

Il est nécessaire de lever certaines restrictions existantes, telles que le conditionnement du soutien fédéral de l'article 74 de la LAI sur le territoire national. Bien qu'il faille reconnaître les efforts de la Suisse comme État social, l'absence de financements pour aller voir la mer ou gravir le Salève, la montagne du genevois, entraîne une forme de discrimination.

Il est aussi essentiel de mieux considérer l'existence des barrières cognitives. Nous devons (faire) reconnaître que le chemin vers un idéal d'autonomie et d'autodétermination requiert parfois un accompagnement, notamment pour les personnes avec une forte déficience intellectuelle.

L'accompagnement doit être adapté qualitativement, en étant le moins contraignant possible, tout en restant stimulant. Il doit aussi être adapté quantitativement, car la population qui fréquente notre institution a des besoins de plus en plus spécifiques.

Agissons pour que le terme « loisirs » reste associé à ceux de plaisir, de développement personnel, de liens sociaux et de liberté !



FLÛTE

ON VEUT
LE-PARTIR À
L'ÉTRANGER

VEUK
DE
PIL
DE E

MO
Y
RAV

079.521.17.09

STOP

LAVENIA

SUNGLASSES

MENTAL

LIVE MUSIC

ORANGE

AVENIR INCLUSIF

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION 2024

En 2024, la Suisse a célébré le dixième anniversaire de la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) par l'ONU.

Dans le cadre d'Avenir Inclusif, Cap Loisirs a participé aux Journées nationales d'action. Divers événements et manifestations ont été organisés de mai à juin dans toute la Suisse pour rappeler l'importance de l'inclusion des personnes en situation de handicap et leurs droits.

Ainsi, plus de 1000 actions ont eu lieu, réunissant acteurs publics, organismes du social et citoyen-nes. Chaque événement a été une occasion d'échanger, de partager et de sensibiliser aux droits des personnes en situation de handicap, notamment en matière de loisirs, de culture et d'accessibilité.

Cap Loisirs, acteur de terrain

Cap Loisirs a choisi d'organiser une action dans l'espace public, à l'image de sa mission et de ses prestations, pour promouvoir l'accès aux loisirs pour les personnes en situation de handicap.

Le samedi 8 juin, c'est à bord d'un minibus très chargé que nous avons rejoint la *Rue est à vous* du quartier de Saint-Gervais pour installer notre stand d'animation et de sensibilisation.

Différents ateliers ont été proposés tout au long de la journée au public et aux participants et participantes.

Parcours à vélo : activité sportive adaptée, proposée par le Club Vélo de Cap Loisirs pour travailler l'équilibre et l'attention avec différents obstacles et jeux sur le parcours.

Lutherie sauvage : atelier créatif pour fabriquer des instruments uniques à partir de matériaux recyclés avec l'équipe de "Joue à ton rythme".

Gym douce : moment tout en douceur pour éveiller le corps et l'esprit et encourager la pratique physique.

Sondage en live : sondage et discussions sur la place des loisirs dans nos vies.

Ateliers pancartes : création collective de messages pour sensibiliser à l'inclusion et à l'accessibilité aux loisirs.

De nombreuses personnes sont venues sur **notre stand d'information et de sensibilisation** par curiosité ou par intérêt. Chaque rencontre a été l'occasion d'échanger sur nos activités, sur le handicap et la place essentielle des loisirs pour notre bien-être global.

Pour clore cette belle journée, **un défilé** haut en couleurs a été organisé dans les rues du quartier. Au rythme de slogans joyeux, le cortège a partagé sa belle énergie avec le public. La parade a capté l'attention de toutes et tous, renforçant ainsi la visibilité de notre action.

Nous avons ensuite rejoint la place de Saint-Gervais pour **une flashmob originale**.

La chorégraphie a été entièrement imaginée par les participant-es lors d'un séjour quelques semaines auparavant.

Cette action collective a mis en lumière l'importance de l'accès aux loisirs pour toutes et tous. Elle a aussi permis de vivre et ressentir concrètement la force du partage d'expériences pour une inclusion concrète des personnes en situation de handicap au sein de la communauté.

Pour revoir la flashmob scannez le QR code.



La CDPH reconnaît « la participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports » comme un droit fondamental qui permet à chacun et chacune de « développer et réaliser leur potentiel créatif, artistique et intellectuel, non seulement dans leur propre intérêt mais aussi pour l'enrichissement de la société ».

Article 30 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées

mais aussi pour l'enrichissement de la société ».



ZUKUNFT INKLUSION
AVENIR INCLUSIF
FUTURO INCLUSIVO

avenir-inclusif.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



**LOTERIE
ROMANDE**





UN WEEK-END AU CHALET

À 1'500 mètres d'altitude, l'inclusion paie la note

Par Malick Reinhard

Journaliste RP

Un week-end à la montagne, c'est 800 francs et de la spontanéité pour les uns, 3'500 francs et de la planification pour les autres.

Bienvenue dans le quotidien des personnes en situation de handicap, où chaque sortie devient un casse-tête logistique et financier. L'inclusion a un prix. Et il est salé.

Prenons de la hauteur. À 1500 mètres d'altitude, très exactement, là où le chalet des Roches-Blanches joue les témoins silencieux d'une expérience sociale involontaire.

D'un côté, les « Spontanés », ce duo de familles relativement ordinaire. Un jeudi soir, message WhatsApp sur le groupe *Les z'amis d'en haut* : « Petit week-end au chalet ? », demande Madame. Dix minutes plus tard, c'est bouclé. Les enfants sont déjà en train de rêver aux batailles de boules de neige et les parents d'un apéro au soleil.

Même neige, différents flocons

Vendredi, 18 heures à l'horloge de la voiture familiale, les « Spontanés », jettent leurs sacs dans le coffre. 120 francs d'essence, quelques chips et c'est parti.

Pour les « Planifiés », c'est une autre partition. Trois semaines de préparation, comme un projet d'entreprise, mais sans le salaire qui va avec. L'équipe accompagnante a minutieusement préparé les supports visuels expliquant chaque étape.

Sur place, les enfants des « Spontanés » font des anges dans la neige — c'est toujours gratuit, la poésie.

Chez les « Planifiés », Thomas a besoin qu'on lui explique chaque nouvelle situation pour les anticiper. Samir observe le monde avec une attention particulière aux détails que personne d'autre ne remarque. Et Sophie, elle, mémorise

chaque information sur le chalet avec une précision fascinante. Tout cela prend du temps, de l'attention et de l'accompagnement.

La raclette et ses protocoles

Le soir, côté « Spontanés », c'est raclette. Mais, malheureusement, Monsieur a oublié de préparer le chutney aux raisins — il n'avait pourtant que ça à penser.

Avec les « Planifiés », le repas suit un protocole bien rodé. L'équipe accompagnante jongle entre les différents besoins : un espace calme pour celui qui ne supporte pas le bruit des conversations, autant que des explications patientes pour celle qui veut comprendre exactement combien de temps va durer le repas.

Et, dehors, les chiffres dansent comme des flocons dans la tempête. Pour les « Spontanés », le week-end s'envole à 800 francs — un plaisir qui se règle en trois clics sur Twint.

Pour les « Planifiés » ? L'addition est si salée qu'elle fait fondre les congères ; 3 500 francs. Un moniteur de handiski et son équipement adapté, un chalet de plain-pied accessible, sans oublier le salaire des accompagnantes et accompagnants. Total de l'opération « week-end normal » ? Un mois et demi de rente AI.

Vue sur les crevasses sociales

Le chalet des Roches-Blanches est le témoin discret d'une réalité contrastée. D'un côté, la spontanéité des uns, légère et insouciant; de l'autre, la minutieuse organisation des autres, nécessaire, mais éprouvante.

Les statistiques (Pro Infirmis/Indice de l'inclusion, 2023) soulignent cette réalité : près de la moitié des personnes en situation de handicap se sentent limitées dans leurs loisirs, freinées non par manque d'envie, mais par ces obstacles subtils qui s'accumulent sans relâche.

Ces détails, insignifiants pour certains, forment pour d'autres de véritables crevasses sociales. Car, même à 1500 mètres d'altitude, la descente se révèle ardue, rappelant froidement que les inégalités n'ont pas de répit.

Et le week-end prochain ?

Pendant que les uns planifient leur prochain week-end sans trop d'effort, les autres déploient déjà toute leur énergie pour organiser le suivant. Pour les « Spontanés », tout se résume à une question d'envie : randonnée au Salève, le samedi, et tournoi de foot, le dimanche. Pour les « Planifiés », en revanche, c'est nourrir l'espoir d'une sortie malgré les contraintes.

L'égalité des chances en 2025 consisterait alors à éviter que le plaisir des uns ne se transforme systématiquement en parcours du combattant pour les autres.

Dimanche, alors que la nuit tombe sur les Roches-Blanches, chacun regagne ses quartiers. Dans la voiture des « Spontanés », les rires résonnent encore, légers et spontanés, précisément.

À quelques kilomètres seulement, chez les « Planifiés », le calme s'installe lentement après un week-end riche en efforts... et en petites victoires. Là aussi, les yeux brillent dans la pénombre de l'habitable : ceux d'une joie immense d'avoir goûté, l'espace d'un instant, à ce sentiment précieux d'égalité et de liberté.

Sur le tableau du véhicule, toutefois, quelques notes rappellent déjà les ajustements nécessaires pour la prochaine fois, car chaque sortie réussie est un triomphe, et chacun d'entre eux est un espoir renouvelé.

Journaliste RP pour la RTS, Malick Reinhard développe des contenus autour de l'éducation aux médias et des questions de société.

Ces dernières années, il a orienté son travail vers le traitement médiatique du handicap, développant une approche narrative qui privilégie l'authenticité des témoignages.

Étant lui-même en situation de handicap, il apporte un regard différent sur ces questions tout en intervenant régulièrement en milieu académique pour partager son expertise sur les droits et devoirs des personnes handicapées.

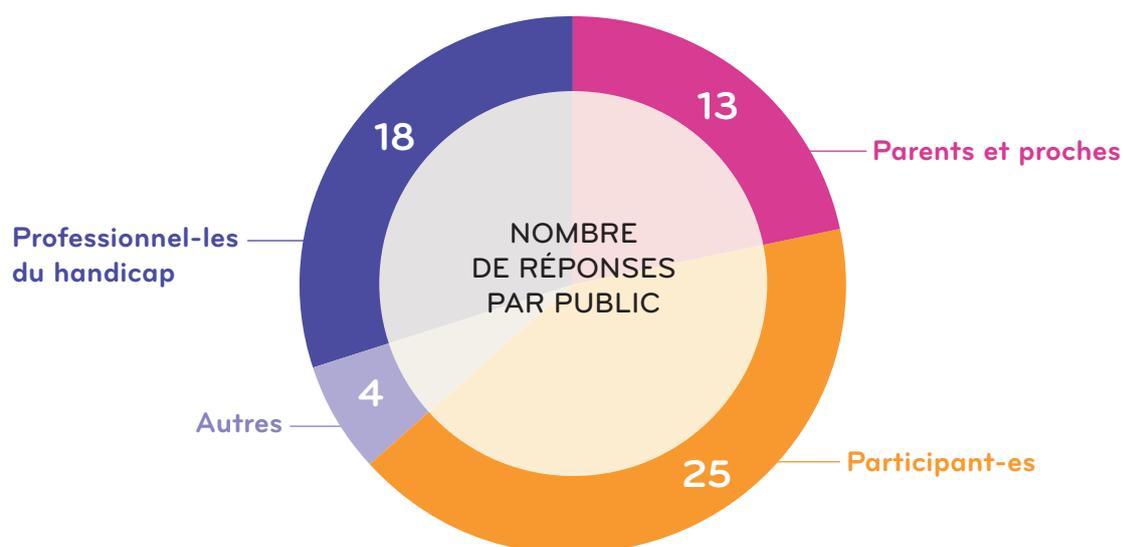


SONDAGE : LES LOISIRS POUR MOI

« Les loisirs pour moi » est une enquête réalisée en ligne en début d'année auprès des participants et participantes, des familles, des proches ainsi que des partenaires.

Cette enquête questionne la place et le rôle des loisirs dans notre quotidien et les moyens nécessaires dont nous avons besoin pour y accéder.

Les différentes réponses reçues ont été regroupées par thématiques communes.



1 - QUEL EST VOTRE LOISIR PRÉFÉRÉ ?

Le watsu
et les balançoires

La chant

Le sport en général
et la disco

Participer à un camp
ou un week-end

Le ski

La piscine et
les anneaux

Les sorties culturelles

Nager

Différentes activités avec
des jeunes qui n'ont pas
tous un handicap

Le basket

Les concerts

Tous

Aller au restaurant

Les tours en train

Être dans l'eau

Les activités
de Cap Loisirs

Les animaux

Musées et festivals

L'équitation

La musique

Les arts martiaux

Le hockey sur glace

Les jeux

Avoir du temps libre

Les balades

Les voyages

Lire

L'inaction

Le cinéma

La photographie

Le théâtre

Les samedis
découvertes

Le tennis

Le vélo

Le karaoké

La danse

Les cours artistiques
du mardi

La marche

La vie

2 - QUE M'APPORTENT LES LOISIRS ?

Les loisirs sont essentiels pour la santé globale de chacun et chacune. Ils réduisent le stress, améliorent la santé physique et mentale et facilitent les liens sociaux.

Pour les personnes en situation de handicap, les loisirs adaptés offrent des bénéfices supplémentaires, comme le développement de l'autonomie, un espace d'apprentissage et d'expression. Ils réduisent l'isolement en favorisant la participation sociale et l'inclusion.



Échapper à la réalité

Équilibre et liberté

Détente et joie

Voir d'autres personnes
et avoir de nouveaux copains d'ailleurs

Une ouverture sur le monde

Temps pour moi et avec les autres

Joie et partage avec d'autres enfants en situation
de handicap et du répit pour les parents

Mouvement, et surtout du calme après

Voir Béatrice heureuse et grandir dans
un cadre sécurisé pour elle, c'est magnifique

Ça me plaît, je suis content

Faire des sorties sans mes parents
et des activités entre jeunes

Bien-être physique et psychique

Une respiration

Ils me ressourcent

Profiter de l'instant présent

Connaissances

4 - QUE PEUVENT APPORTER LES LOISIRS À LA SOCIÉTÉ ?

Les loisirs jouent un rôle essentiel dans le renforcement du vivre ensemble au sein de la société. En permettant aux individus de partager des moments de détente et de plaisir, ils favorisent la création de liens sociaux, d'amitiés et d'entraide.

Les loisirs sont un vecteur puissant de cohésion sociale autour de centres d'intérêts communs. Ils contribuent ainsi à une société plus solidaire, où chacun et chacune peut se sentir valorisé-e et peut enrichir le bien commun.

Les loisirs jouent également un rôle clé pour l'inclusion des personnes en situation de handicap en leur permettant, entre autres, de développer et partager des compétences et participer de manière active à la vie sociale.



Du bonheur

Du répit

Cohésion sociale

Sociabilité et tolérance

Intégration

Santé physique et psychique

Rencontres et échanges

Joie en communauté et vie

Participation sociale

Valeurs communes

Des personnes moins grincheuses

Connaissance de soi et des autres

Compétences

Apprentissage

Enrichissement

Sérénité

5 - DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR ACCÉDER À VOS LOISIRS ?

(en dehors de l'argent et du temps)

L'accessibilité aux loisirs est un droit qui doit pouvoir répondre à des besoins aussi bien collectifs que spécifiques. Pour les personnes avec déficience intellectuelle, un accompagnement adapté et personnalisé est un soutien nécessaire pour un accès facilité et une participation active aux loisirs.

L'accessibilité aux loisirs doit permettre de répondre à des besoins variés afin de garantir une véritable égalité d'accès pour toutes et tous, y compris pour celles et ceux dont les handicaps ne sont pas visibles.

1 personne en situation de handicap sur 2

se sent fortement limitée dans la participation à des activités de sport, culture et loisirs.

Etude Indice de l'Inclusion, Pro Infirmis 2023



**Du calme
Des idées
D'énergie
De plaisir**

**Disponibilité
La sociabilité
Rien de spécial**

**Un encadrement
Pas de jugement
Une bonne santé
Plus de vacances**

**Plus de contact avec des jeunes sans handicap
Plus d'offres pour les profils à besoin important
En tant que personne valide, je n'ai pas trop
de problème pour accéder aux loisirs**

**Des offres variées
De neige et de soleil
Une aide pour choisir**

**Des partenaires
Plus de sommeil
Un réseau social
De l'anticipation**

**Habiter proche des lieux
Un bon accompagnement
Ma maman et Cap Loisirs
Lieux et transports adaptés**

**Confiance dans l'équipe accompagnante
Une personne pour m'aider à me coacher
Des propositions adaptées à toutes et tous**

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Chaque année, Cap Loisirs doit faire appel à des dons privés pour pouvoir maintenir et développer ses prestations, assurer un accompagnement adapté et inclusif pour les personnes avec déficience intellectuelle et être un relais pour les proches.

En participant à nos actions, nos différents soutiens publics et privés contribuent concrètement à faciliter l'accès aux loisirs pour les participants et participantes.

Nos prestations dans l'espace public ont un impact concret sur la sensibilisation du grand public et l'inclusion des personnes avec déficience intellectuelle que nous accueillons. Pour leur soutien et leur confiance, nous remercions :

LES AUTORITÉS PUBLIQUES

L'Office Fédérale des Assurances Sociales (OFAS)

dans le cadre de notre contrat de prestations avec notre organisation faîtière le Réseau Romand ASA.

L'État de Genève dans le cadre de notre contrat de prestations avec le Département de la cohésion sociale (DCS).

La Ville de Genève dans le cadre de la subvention pour les séjours de vacances des enfants résidant en ville de Genève et les médiations culturelles.

L'Office cantonal de la culture et du sport (DCS) pour son soutien à nos prestations sportives.

LES COMMUNES ET LES VILLES GENEVOISES

Aire-la-Ville, Avusy, Bardonnex, Bernex, Carouge, Cartigny, Chancy, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Dardagny, Jussy, Lancy, Meinier, Meyrin, Plan-les-Ouates, Puplinge, Troinex, Vandoeuvres et Veyrier.

LE CERCLE DES AMIS DE CAP LOISIRS & PARTICULIERS

Grâce aux dons annuels de ses membres et aux dons de particuliers, Cap Loisirs peut financer diverses prestations. Nous les remercions infiniment pour leur contribution et leur fidélité. Nous tenons également à remercier Roland Pasche pour son engagement fidèle et créatif, année après année.



Twint



**POUR SOUTENIR
NOS PRESTATIONS**

Postfinance AG

IBAN CH96 0900 0000 1546 5046 5

LES ASSOCIATIONS & LES FONDATIONS

AGEPA

Association Aurélien

Fondation Alfred & Eugénie Baur

Fondation André & Cyprien

Fondation Andrea Ferrari

Fondation Anita Chevalley

Fondation Étoile Filante

Fondation Francis Guyot

Fondation Gandur pour la Jeunesse

Fondation genevoise de bienfaisance Valeria Rossi di Montelera

Fonds Georges Junod de la Fondation pour Genève

Fondation Gourgas

Fondation Philanthropique Famille Firmenich

Fondation Suzanne Huber

Fondation Teofilo Rossi di Montelera e di Premuda

Loterie Romande (Journées nationales d'action)

Paroisse de Saint-Pierre-Fusterie

Stiftung Denk an mich

Stiftung Symphasis

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Nous collaborons avec les organisations suivantes pour la mutualisation des véhicules, la mise à disposition de locaux, des formations ainsi que l'organisation d'événements ou nos activités.

Anyatas

Association Preamble

Association suisse du papier découpé

Astural

Bains des Pâquis

Bibliothèque de la Jonction

Comédie de Genève

Fondation Aigues-Vertes

Fondation Cérébral

Fondation Clair Bois

Fondation Ensemble

Fondation Foyer Handicap

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

Fonds municipal d'art contemporain

Genève Servette Hockey Club

Groove

Insieme Genève

Joue à ton rythme

Musée d'art et d'histoire

Musée d'ethnographie

Office médico-pédagogique

SGIPA

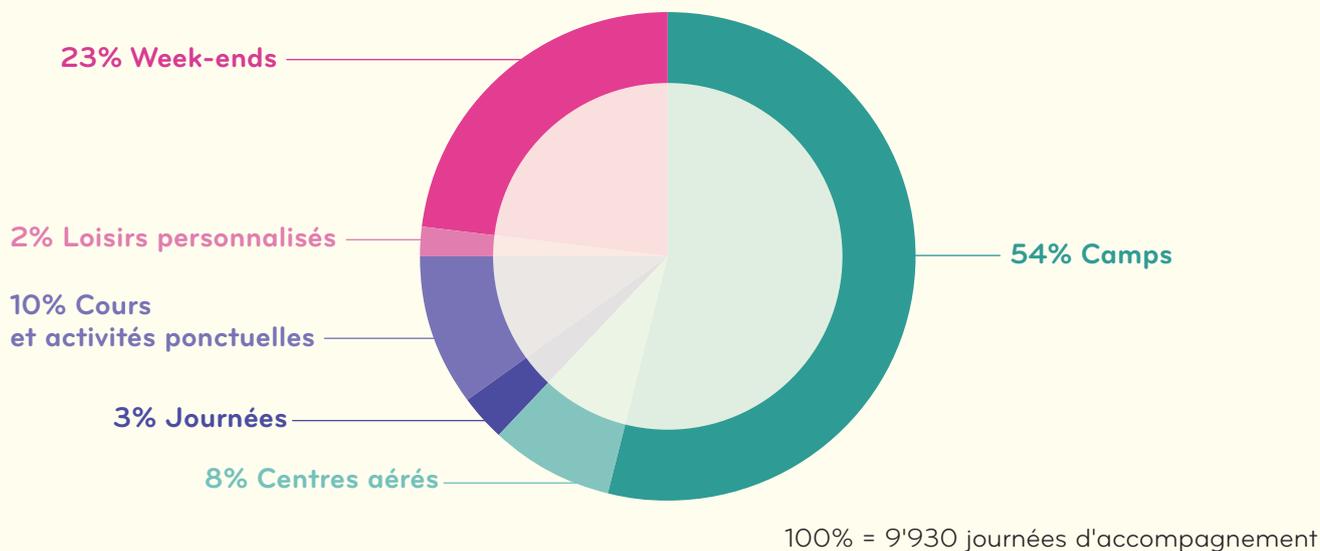
Sican chocolatier

Société de lecture de Genève

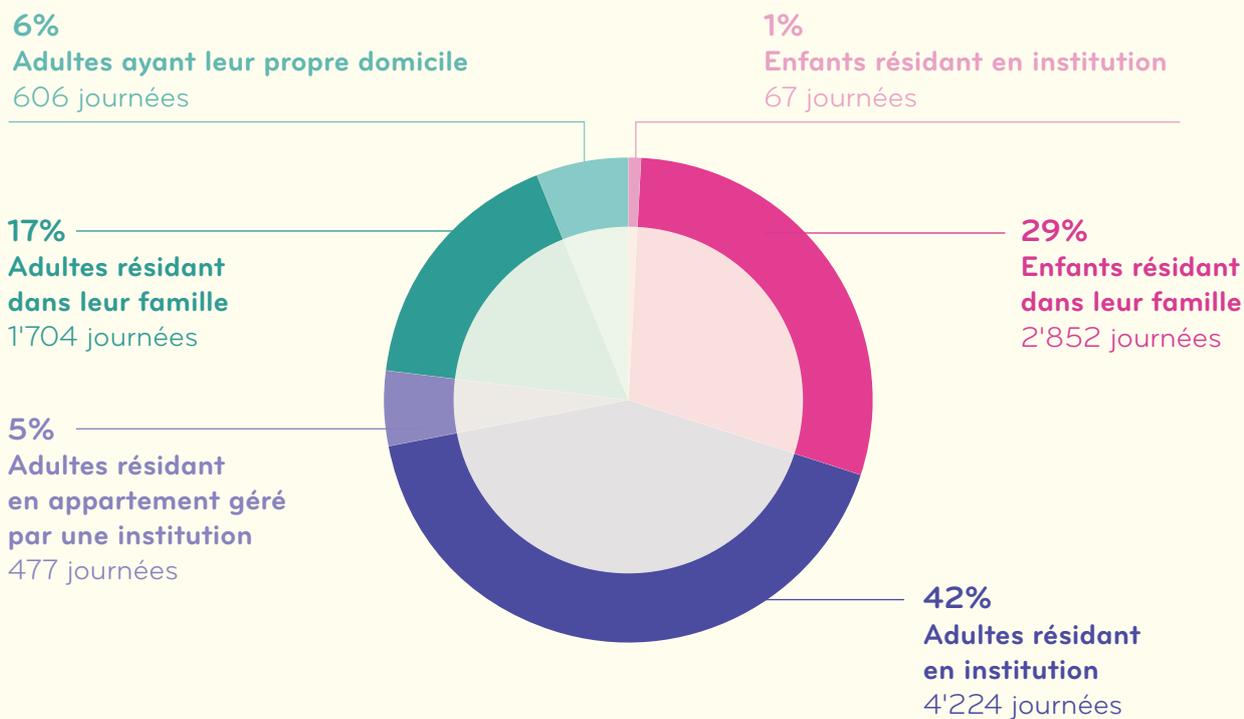
Sortie RELAX

...et toutes celles et ceux qui nous accueillent dans leurs infrastructures tout au long l'année, MERCI.

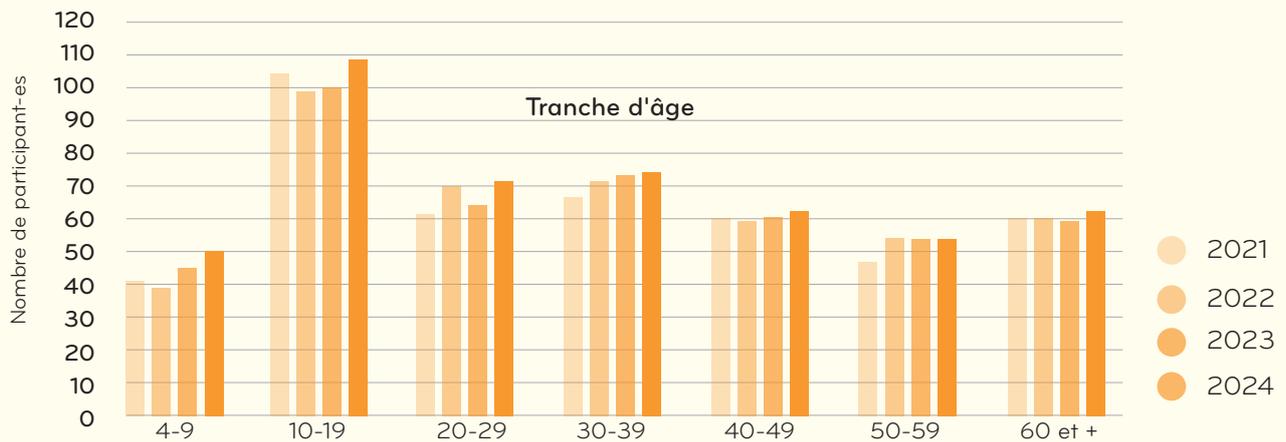
TYPE ET VOLUME DES PRESTATIONS



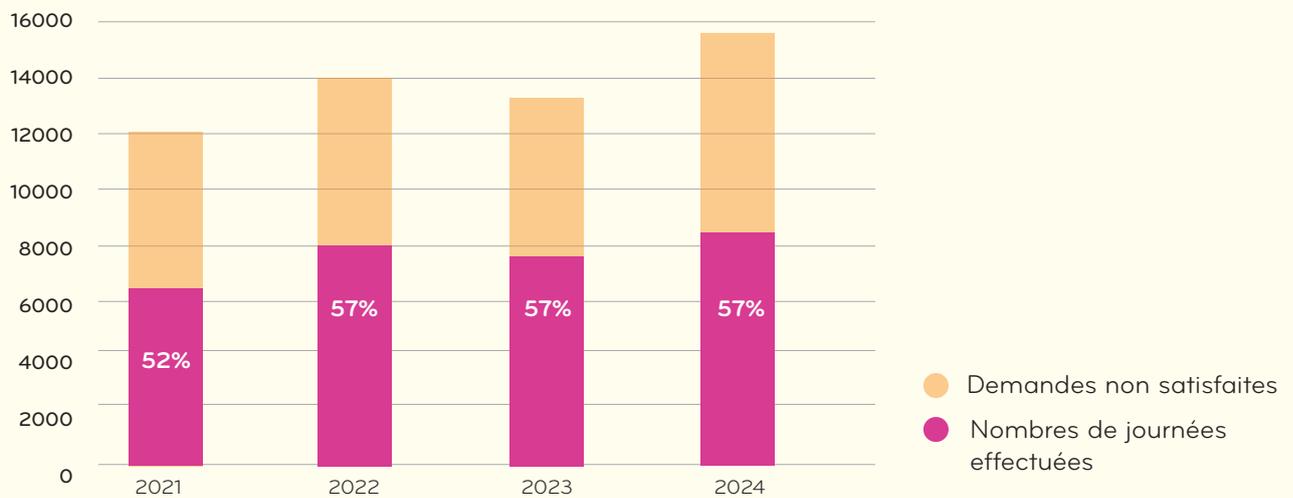
RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE



NOMBRE DE PARTICIPANT-ES PAR TRANCHE D'ÂGE

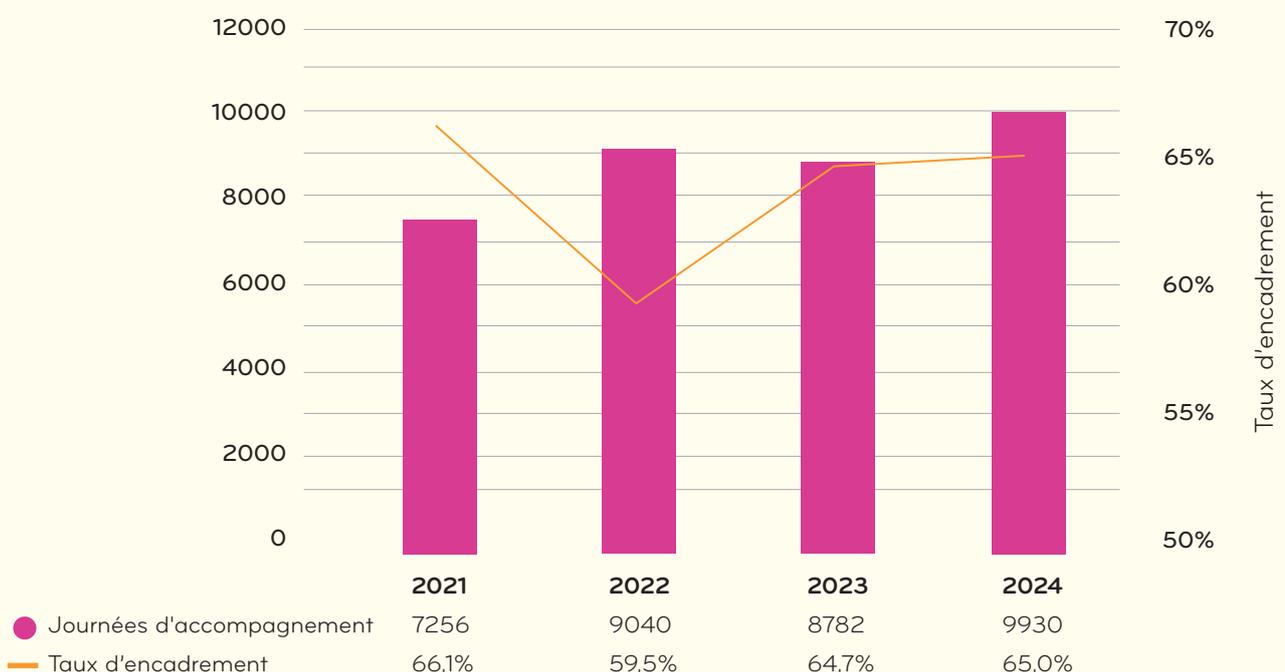


TAUX DE RÉPONSE AUX DEMANDES DE SÉJOURS ET ACTIVITÉS



Rapport entre les souhaits exprimés par les participant-es lors de l'inscription et les journées accordées.

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ET DU TAUX D'ENCADREMENT



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de Fondation de la

Fondation Cap-Loisirs

Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et des fonds affectés, tableau de financement et annexe) de la Fondation Cap-Loisirs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Les indications du rapport de performance et du tableau de bord ne sont pas soumises à l'obligation de révision de l'organe de révision.

Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été auditées par un autre organe de révision. Dans son rapport du 21 mars 2024 celui-ci n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels au 31 décembre 2023 ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21) d'une part, et, d'autre part, ne sont pas en conformité avec la loi suisse, les statuts, les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LIAF) et autres directives étatiques.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21) ;
- ne sont pas en conformité avec la loi suisse, les statuts, les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LIAF) et autres directives étatiques.

Sans apporter de réserve à notre opinion de contrôle, nous attirons l'attention sur la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels, qui décrit l'incertitude sur la répartition finale par le Réseau Romand ASA des subventions de l'OFAS pour les contrats de prestations 2015-2019 et 2020-2023. Le montant du Fonds de fluctuation OFAS art. 74 LAI comptabilisé dans les fonds affectés au 31 décembre 2024 pourrait ainsi être soit surévalué soit sous-évalué et, par conséquent, il en serait de même pour le résultat et le capital de l'organisation.

Genève, le 20 mars 2025

PKF Fiduciaire SA



Yann Clerc
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)

Philippe Schmuz
Expert-réviseur agréé

CHIFFRES ANNUELS

Au niveau des statistiques, l'année 2024 se caractérise par une forte augmentation du nombre de participant-es et surtout de journées d'accompagnement. Ces dernières se situent au-dessus des indicateurs fixés par l'OFAS qui ont été largement dépassés. Ce sont en particulier lors des séjours d'été ainsi que lors des deux périodes de fin d'année que nous avons accueilli plus de participant-es en 2024.

A souligner également que le taux d'encadrement se maintient à un niveau élevé. Nos efforts pour contenir nos charges salariales se heurtent de plus en plus souvent au principe de réalité : les besoins des participant-es se diversifient et se complexifient. Garantir leur sécurité et leur bien-être demande un encadrement toujours plus important.

Le dépassement des indicateurs OFAS correspond, comme nous l'indiquons dans nos états financiers, à un montant de subvention OFAS estimé à CHF 180'000.-. Cet excédent ne peut être perçu en 2024 comme subvention supplémentaire et n'est pas reflété dans les comptes au niveau des produits. Il fait l'objet d'un suivi hors états financiers en attendant d'être éventuellement compensé sur le reste de la période du contrat avec l'OFAS sur la période 2024-2027.

En corollaire, la croissance des charges, principalement au niveau de la masse salariale, n'a pu être compensée. Ceci explique une partie du déficit de CHF 288'647.- présenté au niveau du résultat d'exploitation.

La seconde partie de déficit s'explique par une modification de la présentation des produits différés sur fonds affectés d'investissement. Ces derniers n'apparaissent plus au niveau du résultat d'exploitation et sont désormais intégrés dans le résultat des fonds. Cette modification a aussi eu un impact sur le budget initial.

Le résultat final de l'exercice présente finalement un léger déficit de CHF 28'329.-. Une tendance qui risque de se poursuivre en 2025 mais que nous espérons pouvoir inverser à partir de 2026.

Au niveau du bilan, la trésorerie affectée et les fonds affectés continuent à afficher des montants très élevés. Ceci en raison des incertitudes et des différents existants avec notre faitière le Réseau Romand ASA sur la répartition finale des montants de subventions OFAS pour les contrats 2015-2019 et 2020-2023.

Pour terminer, nous soulignons une nouvelle fois l'importance des dons privés pour assurer l'offre de prestations pour des populations ayant des besoins d'encadrement élevés (ex. enfants et adolescent-es, jeunes adultes, personnes sensorielles, personnes vieillissantes...) et l'équilibre de nos comptes.

Au même titre que les subventions publiques, ces apports sont essentiels. Nous remercions sincèrement les collectivités publiques ainsi que tous les donateurs qui nous soutiennent.

Le bilan et le compte de pertes et profits sur les pages 28 et 29 de ce rapport d'activités sont une version synthétique. La version détaillée des comptes ainsi que le rapport complet de l'organe de révision sont à votre disposition sur notre site : caploisirs.ch

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 (en CHF)

PRODUITS	Budget 2024	2024	2023
Produits des dons et aides financières			
Aides financières des collectivités publiques	3'532'766	3'573'724	3'552'401
Provision pour perte sur subvention OFAS-RRASA 2023	-	-	-60'000
Dons sans affectation	181'000	211'947	224'874
Dons affectés	535'000	376'699	636'445
	4'248'766	4'162'370	4'353'720
Produits des prestations et divers			
Facturation des séjours et activités	1'180'000	1'246'023	1'170'390
Autres produits	7'600	6'397	14'490
	1'187'600	1'252'420	1'184'880
Total des produits	5'436'366	5'414'790	5'538'600
CHARGES	Budget 2024	2024	2023
Charges de personnel	-4'229'340	-4'357'737	-4'054'630
Frais de réalisation des séjours	-735'000	-830'981	-733'611
Frais indirects et frais de fonctionnement	-439'500	-397'620	-437'734
Frais événements, manifestations et projets	-20'000	-15'513	-21'790
Amortissements	-109'879	-101'586	-93'093
Total des charges	-5'533'719	-5'703'437	-5'340'858
Résultat d'exploitation	-97'353	-288'647	197'742
Dissolution provisions sur les subventions OFAS	60'000	60'000	80'000
Produits (+) / charges (-) exercices antérieurs	-	-640	22'510
Variation de la provision vacances et heures dues	20'000	-1'607	9'262
Résultat financier	-3'000	-2'936	-3'211
	77'000	54'817	108'561
Variation des fonds affectés			
Attribution aux fonds affectés	-615'000	-411'699	-758'452
Utilisation des fonds affectés	634'153	615'552	547'861
	19'153	203'853	-210'591
Résultat annuel (avant répartition)	-1'200	-29'977	95'712
Répartition de la part revenant à l'Etat de Genève	-	-	-
Résultat de l'exercice (après répartition)			
Variation des capitaux liés générés	4'000	1'648	-95'712
Résultat final de l'exercice	2'800	-28'329	0

ADMINISTRATION & ANIMATION

ADMINISTRATION

Direction

Grégoire Labhardt

Comptabilité et finances

Annette Puglia

Communication et recherche de fonds

Sandra Husistein

Ressources humaines

Marie Martinez

Administration participant-es, familles et institutions

Lucy Kawula Anido

Administration prestations

Barbara Magnenat

Accueil et bureau

Tania Mautone

Service technique, véhicules et équipements

Aldo Piccoli

ANIMATION

Enfants et adolescent-es

Nathanaëlle Glaus

Eric Kolo

Kalou Wirthner Kuss

Adultes

Natalia Grajek

Nicolas Tschanz

Alice Créte

Nadja Reimann

Christine Baumgartner

David Mekis

Alain Chamard-Bois

Sylvie Trincherio

Bas Verheij (jusqu'au 31 mars 2024)

Matéo Giannini (dès le 8 mai 2024)

Eloïse Chatelain (dès le 1^{er} septembre 2024)

PERSONNEL DE SÉJOURS

Les équipes de séjours encadrent les participant-es durant les séjours et les activités, assurant les prestations socioéducatives et l'accompagnement lors des différentes prestations. Ce sont **197 personnes en 2024** (animateur-trices, moniteur-trices, civilistes et stagiaires) **équivalant à environ 45.9 postes à temps plein.**



MOUVEMENT DU PERSONNEL

Il n'y a eu qu'un seul départ cette année, celui de Bas Verheij qui a pris sa retraite fin mars après plus de 35 années passées à Cap Loisirs, dont 25 en tant qu'animateur.

Anthropologue de formation, passionné de rencontres interculturelles, il est l'une des rares personnes à avoir foulé les six continents pour aller à la rencontre de différentes cultures et réaliser les rêves d'exploration et d'échanges des personnes en situation de handicap.

Quand bien même la Suisse a des richesses culturelles et des paysages magnifiques, il s'agit là aussi d'être capable d'aller à la mer comme tout le monde. Cela contribue à changer les mentalités sur les handicaps, démontrant que les personnes concernées peuvent accomplir de nombreuses choses avec un soutien adéquat.

Alors qu'actuellement il n'est plus possible de passer un week-end chez son voisin limitrophe habitant à 20 minutes de chez soi, cette page qui se tourne avec le départ de Bas doit nous pousser à réfléchir à ce qu'est l'équité.

Dans l'évolution logique d'une société, pouvons-nous trouver un juste équilibre ? Nous te remercions Bas d'avoir ouvert les mentalités au monde et te souhaitons bonne route, bon vent et surtout de belles découvertes pour la suite de ton parcours.

La jeunesse a pris le relai avec l'engagement de Matéo Giannini qui a rejoint l'équipe début avril. Moniteur depuis 2019 et fraîchement diplômé de la HETS, Matéo a très rapidement insufflé son dynamisme au sein de l'équipe et auprès des participant-es.

Un nouveau profil, complémentaire au sein d'une équipe dont la diversité de profils est la force. Matéo contribue à faire évoluer la Fondation avec ses idées et propositions de développements, notamment au niveau de la formation.

Dans cette perspective, nous avons par ailleurs innové en créant une nouvelle fonction d'animatrice en formation afin d'accueillir Eloïse Chatelain.

Après 10 années passée en tant que monitrice puis responsable de séjour, Eloïse a débuté en septembre ses études en emploi à l'HETS pour 4 ans. Eloïse amène une ample connaissance des participant-es et contribue dans sa nouvelle fonction à renforcer les liens entre les réalités de terrain et le monde académique.

Bienvenue à Eloïse et Matéo et merci pour votre énergie !

Finalement, je tiens à remercier toutes et tous les collègues pour leur fidélité à Cap Loisirs et leur engagement quotidien pour in fine que les participant-es aient droit, comme tout un chacun, à accéder aux connaissances et aux bénéfices multiples que les loisirs apportent.

Grégoire Labhardt

PERSONNEL DE SÉJOURS 2024

AEBISCHER Yves	DUVERNAY Laslo	LINARDOU Asimina	PREDARI Christophe
AGREDA PAIM LEITE Daniel	EL KHAMLICHI Mehdi	LINARDOU Paraskevi-Ioanna	PRISI-GONZALEZ Aylin
ALEGRIA Saida	FAINI Cyprien*	LOPEZ Ainara	PYTHON Eléonore
ALRIC Eteocle	FAINI Pâris	LOUBIER Yoann	QUETANT Bernard*
ALTSCHUL Ramona*	FAVRE Frédéric	MALANDAIN Grégoire	RADULESCU Bogdan*
ANDRADE Naomie	FENOLL Mathilde	MANGOLD Francesca	RAJON Héléna
BALAGUE LOPEZ David	FIVAZ Annette	MARCOLLI Ambra	RAMELLI Saba
BARRIO Aymon	FLORCZYK Kim	MARET MéliSSa	RIBEIRO Ana*
BASILEO Andrea	GARCES Sonia	MARONE Madeline	RIOJA Kristine
BAUER Romain	GAZON Arno	MARTINELLI Anne	ROUCO Leandro
BAZIA Maeva	GERBER Caroline	MARZETTI Giorgia	RUCHE Flora
BEAUQUIS Estelle*	GHIONE Samuele	MARZULLO Stella	SABATOU Valentine
BERMUDEZ Noah	GIANNINI Matéo	MEDDEB Yassine	SAÏDI PAWLIK Cynthia
BIENZ Annick	GIBIAT Florian	MEDRADO MARINS Victor*	SALMON Myriam
BLANC GERMSER Emma	GILIBERTO Celena	MERIGUET KELLER Delphine*	SANCHEZ Guillen
BLASCHITZ Arno	GILLIAND Samuel	MESSMER Carole*	SANGARE Joseph Benjamin
BLUM Mirko	GINDRE Chloé	MESSMER Gaëlle	SAVELIEFF-HORAN Tamara
BOCCARD Damien	GIOVO Larry*	MILANI Lucie	SCHEPENS Dorothée
BOINET Marie-France*	GIRARDET Julia	MIRAL Kelly*	SCHMIDT Benoît
BOUDUBAN Anatole	GOLINELLI Lucile	MISEREZ Laetitia	SCHOPFER Lucas
BOURGUIGNON Sylvie	GOLLERINO PEREIRA Renzo	MISEREZ Pierre-André	SIMIAN Romain
BREDE Melina*	GRAND Charlie	MONNIER Coralie*	SOBCZAK Lucy*
BRESSON Florent*	GRAND Corto	MONNIER Johanna	STERCHI Marie
BROCARD Agnès	GROSGURIN Nadine	MONNIER Juliette	STRACZEK Karoline
BROUZE Mireil*	GUILHOT Jeanne	MONTEIRO D'ERAMO Natalia	STUBER Arno*
BYRNE-SUTTON Olivia	HAARI Johanne*	NDAYE Henrique	SUIRE Matthieu
CAILLIER Leeloo	HAJDARI Endrit	NEWELL Saskia	TAYLOR PONTE Raphaël
CAMPOMANES Beatriz	HANSROUL Loïc	NION Audrey	THEVENAZ-FAUBERT Charlotte
CARBONNIER Arthur	HEIZMANN Quentin	NISSIM NDIAYE Yaël	THIOUX Oleg
CARRIDROIT Céline	HENRIAU Marie-Laure	NIVELET Noémie	TIRABOSCO Mia
CHARDON Raphaël*	HERITIER Olivia	NOBS Morgane	TUESCHER Gabriel*
CHATELAIN Eloise*	IMBACH Nirina	NOGAREDE Claire*	ULLMANN Maeva
CLERC Thierry	IMBODEN Noémie	NUZZO Enrica*	VALADOR INVERNO Filipa
CLERC Robert	INDOUKAEVA BERSET Marfa	ORMAZA Luis*	VAN DER LINDEN Gabriel
COLOMBO Marco	JOHANNIDES Sarah	ORMAZA Tadeo	VERHEIJ Lucas*
CONTI Nazaré	JUILLARD Damien*	ORUE QUINTANA Monica Mabel	VERHEIJ Timothée
CORINI Héléne	KASPARIANS Alexis	PALENZUELA Emilien	VERHEIJ Bas
CRETTENAND Oskar	KOLO CHRISTOPHE Mahé	PEDROS BLAT Aina*	VERSTREPEN Lola
DAFFLON Léonard	KORMANN Jérémie	PERNEGER Judith*	VILLEVAL Geneviève
D'AMICO Mattéo	KORNMANN Louise	PEYRACHE GOUGH Alison	WHITE KHALDI Nourya
DE FARIA Antoine	KUSS Louise	PIARALY Loïc	ZANONE Orianne
DEKLERCK Antoine	KUSS Mathilde	PIAZZA Anna	ZUPPINGER Marion*
DE PREUX Céline	KÜSZLI Germain	PINOLEO PINILLA Luis	ZUPPINGER Félicienne
DESARZENS Séverine	LASZLO Attila*	PORRAS DURAN Luciano	
DESCAMPS Cassandra	LATY Charlotte*		
DEVILLAZ Michael	LEGRAND Robin		
DIVIGNAT Justine	LEPAGE Camille		
DUPRAZ Jessica			

*Ces personnes sont aussi responsables de séjours.

IMPRESSUM

Coordination éditoriale

Pôle Communication & Recherche de fonds

Rédaction

Sandra Husistein, Grégoire Labhardt

Graphisme

Sandra Husistein

Article : Un week-end au chalet

Malick Reinhard, journaliste RP

Avec la participation de

Thierry Apothéloz, Conseiller d'État
Damien Clerc, Président du Conseil de Fondation,
ainsi que toutes les autres personnes qui ont répondu
au sondage « Les loisirs pour moi » : les participantes et
les participants de Cap Loisirs, les familles et les proches,
les partenaires et les collègues.

Crédit Images

Page 4 : Magali Girardin, République et canton de Genève

Page 8 et 11 : Nicolas Dupraz, Photographe RP

Page 18 : Anna Pizzolante

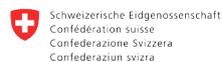
Autres pages : Fondation Cap Loisirs

Impression

Imprimerie Trajets

La Fondation Cap Loisirs

est subventionnée
par la Confédération suisse et l'État de Genève



est membre
du Réseau Romand ASA et d'INSOS Genève



a obtenu le label
employeur responsable en 2024



N.B : L'écriture inclusive est employée dans ce rapport. Afin d'en faciliter la lecture, nous essayons de privilégier les termes épécènes et la double désignation ainsi que l'accord de proximité ou à la majorité.



caploisirs.ch

FONDATION CAP LOISIRS

Rue Jean-Louis Hugon 5

1205 Genève

022 731 86 00

caploisirs@caploisirs.ch